



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR4301344 - Vallée de la Lanterne

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	5
4. DESCRIPTION DU SITE	10
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	13
6. GESTION DU SITE	14

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type B (pSIC/SIC/ZSC)	1.2 Code du site FR4301344	1.3 Appellation du site Vallée de la Lanterne
1.4 Date de compilation 30/09/2004	1.5 Date d'actualisation 10/07/2014	

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Franche-Comté	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.franche-comte.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 30/04/2006



(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 13/11/2007
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 27/05/2009

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000020776940

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 6,30389°

Latitude : 47,83278°

2.2 Superficie totale

23880 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
43	Franche-Comté

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
70	Haute-Saône	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
70001	ABELCOURT
70004	ADELANS-ET-LE-VAL-DE-BITHAINE
70006	AILLEVILLERS-ET-LYAUMONT
70007	AILLONCOURT
70008	AINVELLE
70023	ANJEUX
70052	BASSIGNEY
70055	BAUDONCOURT
70067	BETONCOURT-LES-BROTTE
70069	BETONCOURT-SAINT-PANCRAS
70083	BOULIGNEY
70087	BOURGUIGNON-LES-CONFLANS
70093	BREUCHES
70094	BREUCHOTTE



70095	BREUREY-LES-FAVERNEY
70097	BRIAUCOURT
70098	BROTTE-LES-LUXEUIL
70103	BRUYERE (LA)
70128	CHAPELLE-LES-LUXEUIL (LA)
70155	CITERS
70168	CONFLANS-SUR-LANTERNE
70171	CORBENAY
70190	CUBRY-LES-FAVERNEY
70194	CUVE
70195	DAMBENOIT-LES-COLOMBE
70196	DAMPIERRE-LES-CONFLANS
70200	DAMPVALLEY-SAINT-PANCRAS
70213	EHUNS
70214	EQUEVILLEY
70216	ESBOZ-BREST
70228	FAVERNEY
70238	FLEUREY-LES-SAINT-LOUP
70240	FONTAINE-LES-LUXEUIL
70242	FONTENOIS-LA-VILLE
70245	FOUGEROLLES
70249	FRANCALMONT
70250	FRANCHEVELLE
70258	FROIDECONCHE
70284	HAUTEVELLE
70290	JASNEY
70294	LANTENOT
70304	LINEXERT
70311	LUXEUIL-LES-BAINS
70314	MAGNIVRAY
70315	MAGNONCOURT
70341	MENOUX
70343	MERSUAY
70344	MEURCOURT
70398	ORMOICHE



70411	PISSEURE (LA)
70412	PLAINEMONT
70432	QUERS
70435	RADDON-ET-CHAPENDU
70445	RIGNOVELLE
70460	SAINT-BRESSON
70470	SAINTE-MARIE-EN-CHAUX
70467	SAINT-LOUP-SUR-SEMOUSE
70473	SAINT-SAUVEUR
70475	SAINT-VALBERT
70512	VAIVRE (LA)
70541	VELORCEY
70555	VILLEDIEU-EN-FONTENETTE (LA)
70564	VILLERS-LES-LUXEUIL
70571	VISONCOURT

2.7 Région(s) biogéographique(s)
Continental (100%)



3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
3130 <i>Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des Littorelletea uniflorae et/ou des Isoeto-Nanojuncetea</i>		3,73 (0,02 %)		G	C	C	B	C
3140 <i>Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique à Chara spp.</i>		0,19 (0 %)		G	C	C	B	C
3150 <i>Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition</i>		7,73 (0,03 %)		G	C	C	B	C
3160 <i>Lacs et mares dystrophes naturels</i>		0,2 (0 %)		G	C	C	C	C
3260 <i>Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitriche-Batrachion</i>		47,05 (0,2 %)		G	B	C	B	B
3270 <i>Rivières avec berges vaseuses avec végétation du Chenopodium rubri p.p. et du Bidention p.p.</i>		7,45 (0,03 %)		G	C	C	B	B
6210 <i>Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)</i>		2,98 (0,01 %)		G	C	C	B	C
6410 <i>Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)</i>		145,74 (0,61 %)		G	C	C	A	B
6430 <i>Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin</i>		144,68 (0,61 %)		G	C	C	B	B
6510 <i>Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)</i>		950,44 (3,98 %)		G	B	C	B	B
7110 <i>Tourbières hautes actives</i>	X	7,74 (0,03 %)		G	C	C	B	B
7140 <i>Tourbières de transition et tremblantes</i>		9,09 (0,04 %)		G	C	C	B	B
7150		0,06		G	C	C	A	C



Dépressions sur substrats tourbeux du Rhynchosporion		(0 %)						
7210 <i>Marais calcaires à Cladium mariscus et espèces du Caricion davallianae</i>	X	1,49 (0,01 %)		G	C	C	A	B
91D0 <i>Tourbières boisées</i>	X	7,37 (0,03 %)		G	C	C	B	C
91E0 <i>Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)</i>	X	615,66 (2,58 %)		G	A	C	B	B
9110 <i>Hêtraies du Luzulo-Fagetum</i>		658,13 (2,76 %)		G	C	C	A	A
9130 <i>Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum</i>		3733,1 (15,63 %)		G	C	C	A	A
9160 <i>Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies subatlantiques et médio-européennes du Carpinion betuli</i>		689 (2,89 %)		G	C	C	A	A
9190 <i>Vieilles chênaies acidophiles des plaines sablonneuses à Quercus robur</i>		221,84 (0,93 %)		G	C	C	A	C

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = « Bonne » (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = « Moyenne » (données partielles + extrapolations, par exemple); P = « Médiocre » (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Significative » ; D = « Présence non significative ».
- **Superficie relative** : A = $100 \geq p > 15 \%$; B = $15 \geq p > 2 \%$; C = $2 \geq p > 0 \%$.
- **Conservation** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Moyenne / réduite ».
- **Evaluation globale** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Significative ».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat. C R V P	Qualité des données	A B C D			
				Min	Max				Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1032	<i>Unio crassus</i>	p	0	5	i	V	G	D			
I	1042	<i>Leucorrhinia pectoralis</i>	p	5	10	i	P	M	D			
I	1044	<i>Coenagrion mercuriale</i>	p	19	19	localities	P	G	C	A	C	C
I	1060	<i>Lycaena dispar</i>	p	9	9	localities	P	G	C	B	C	C
I	1065	<i>Euphydryas aurinia</i>	p			i	R	DD	D			
I	1079	<i>Limoniscus violaceus</i>	p			i	P	M	C	C	C	C



I	1083	Lucanus cervus	p			i	P	M	C	B	C	B
I	1092	Austropotamobius pallipes	p			i	P	DD	D			
F	1096	Lampetra planeri	p			i	P	DD	D			
F	1158	Zingel asper	p			i	P	M	C	C	C	C
F	1163	Cottus gobio	p			i	P	DD	D			
A	1166	Triturus cristatus	p	1	1	localities	P	G	C	C	C	C
A	1193	Bombina variegata	p	5	5	localities	P	G	C	B	B	C
M	1303	Rhinolophus hipposideros	p			i	P	DD	D			
M	1308	Barbastella barbastellus	p			i	P	M	C	C	C	C
M	1321	Myotis emarginatus	p			i	P	DD	D			
M	1323	Myotis bechsteinii	p			i	P	DD	D			
M	1324	Myotis myotis	p			i	P	DD	D			
M	1337	Castor fiber	p	1	2	i	P	M	D			
P	1381	Dicranum viride	p			i	P	DD	D			
P	1421	Vandenboschia speciosa	p	0	5	i	P	G	C	C	C	C
P	1832	Caldesia parnassifolia	p	1	1	localities	P	G	C	A	C	C
F	6147	Telestes souffia	p	6	64	i	P	G	D			

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données** : G = « Bonne » (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = « Moyenne » (données partielles + extrapolations, par exemple); P = « Médiocre » (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = $100 \geq p > 15\%$; B = $15 \geq p > 2\%$; C = $2 \geq p > 0\%$; D = Non significative.
- **Conservation** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Moyenne / réduite ».
- **Isolement** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Significative ».



3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D
A		Triturus vulgaris			i	P						X
A		Hyla arborea			i	P	X				X	X
A		Rana dalmatina			i	P	X				X	
F		Esox lucius			i	P			X			X
F		Thymallus thymallus			i	P		X	X			X
I		Ceriagrion tenellum			i	P						X
I		Lestes virens			i	P						X
I		Lestes dryas			i	P						X
I		Epiteca bimaculata			i	P			X			X
I		Somatochlora arctica			i	P			X			X
I		Aeshna isoceles			i	P			X			X
I		Satyrium w-album			i	P						X
M		Neomys anomalus			i	P						X
P		Fossombronina foveolata			i	P						X
P		Sphagnum russowii			i	P			X			X
P		Alopecurus rendlei			i	P						X
P		Gentiana pneumonanthe			i	P						X
P		Gratiola officinalis			i	P						X
P		Isolepis setacea			i	P						X



P		Lycopodium clavatum			i	P			X			
P		Nuphar pumila			i	P						X
P		Potamogeton compressus			i	P						X
P		Ranunculus lingua			i	P						X
P		Stellaria palustris			i	P						X
P		Utricularia ochroleuca			i	P			X			X

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation** : IV, V : annexe où est inscrite l'espèce (directive « Habitats ») ; A : liste rouge nationale ; B : espèce endémique ; C : conventions internationales ; D : autres raisons.



4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	3 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	10 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	18 %
N12 : Cultures céréalières extensives (incluant les cultures en rotation avec une jachère régulière)	3 %
N14 : Prairies améliorées	3 %
N16 : Forêts caducifoliées	60 %
N19 : Forêts mixtes	1 %
N20 : Forêt artificielle en monoculture (ex: Plantations de peupliers ou d'Arbres exotiques)	1 %
N21 : Zones de plantations d'arbres (incluant les Vergers, Vignes, Dehesas)	1 %

Autres caractéristiques du site

Habitats d'eaux douces - Formations herbacées naturelles et semi-naturelles - Forêts.

Vulnérabilité : Parmi les menaces, les points de vulnérabilités et les principaux enjeux ayant trait à la conservation des habitats naturels, de la faune et de la flore de la Vallée de la Lanterne, il convient de retenir les suivants :

- la dégradation de la qualité physico-chimique des eaux de surface et souterraines,
 - l'altération de la dynamique du cours d'eau et de la qualité des habitats naturels liés,
 - les protections de berges (détruisant les habitats importants pour les oiseaux nichant dans ces berges,
 - la diminution des prairies inondables,
 - l'altération des champs naturels d'expansion de crue,
 - la diminution des proportions de bois morts et d'arbres à cavité,
 - l'homogénéisation des structures de peuplement forestier,
 - la dégradation des forêts alluviales et des ripisylves,
 - les extractions des matériaux alluvionnaires, notamment dans les espaces de liberté des cours d'eau et sur le secteur aval dans des milieux naturels de qualité,
 - la régression des frayères,
 - la création de certains plans d'eau (problèmes de réchauffement de l'eau des rivières en été, de rejets de matière en suspension et de l'introduction d'espèces parasites en eau vive),
 - le mauvais entretien des plans d'eau existants (problème de vidanges irrégulières et non coordonnées avec les chaînes d'étangs),
- une attention toute particulière (opérations de vidange), certains d'entre eux étant - le non-franchissement des ouvrages en cours d'eau par les poissons patrimoniaux,
- certaines activités de loisirs qui altèrent les secteurs de quiétude pour les espèces animales.

4.2 Qualité et importance

La Lanterne et le Breuchin sont deux cours d'eau issus du massif vosgien. La Lanterne prend sa source sur la bordure sud-ouest de la montagne vosgienne, à Lantenot, et conflue 63km plus loin avec la Saône aux environs de Conflandey. Son affluent principal, le Breuchin se jette dans la Lanterne après avoir parcouru 45 km. De nombreuses dérivations sillonnent sa vallée : elles témoignent de l'utilisation abondante de ses eaux, dans un passé récent, pour l'irrigation et l'eau potable. Les alluvions épaisses de la partie aval du bassin versant, sont exploitées pour l'eau potable par forage dans la nappe. Elles font également l'objet d'extractions de matériaux.

Ces cours d'eau s'écoulent sur des matériaux siliceux arrachés au massif vosgien et sont bordés d'une végétation originale, typique des lieux inondés plus ou moins acides.



Les forêts riveraines (aulnaies et saulaies à saule blanc) forment des galeries installées sur les alluvions siliceuses. Dans les dépressions plus engorgées, elles sont remplacées par des bois marécageux acides (aulnaies marécageuses et saulaies à saule en oreillettes).

Les zones plus dégagées présentent des mégaphorbiaies dans le cours supérieur. Sur l'ensemble du cours, on trouve des prairies alluviales et des tourbières. On y recense des espèces peu communes comme la Renoncule petite douve dans certaines dépressions de la basse vallée de la Lanterne ou la Petite Montie dans les trouées de la vallée du Breuchin.

A l'amont de Luxeuil, le Breuchin se divise en plusieurs bras dont l'intérêt écologique est très affirmé. Sur un même transect, on peut rencontrer un chenal très riche en habitats d'eau vive, des systèmes faiblement courants et frais en relation étroite avec la nappe et des petits ruisseaux peu sinueux et peu profonds, en milieu prairial.

Ces différents habitats abritent une faune riche et diversifiée.

Bien que la qualité de l'eau des deux rivières ne soit pas optimale, car altérée par différents rejets (domestiques, purins, phytosanitaires), les vallées de la Lanterne et du Breuchin constituent des systèmes écologiques remarquables comme en attestait la présence jusqu'à une date récente d'une espèce aquatique très rare pour le bassin hydrographique franc-comtois : l'Apron.

On y rencontre de nombreuses autres espèces animales aquatiques (parmi lesquelles 22 poissons) aux exigences écologiques variées, allant de l'Ecrevisse à pieds blancs, dans les secteurs supérieurs et moyens, au Brochet, dans les zones aval (basse Lanterne notamment). Le Breuchin est une des plus belles rivières à Ombre de l'est de la France, particulièrement riche en frayères. Son lit majeur est large et riche en systèmes latéraux, moins nombreux sur la Lanterne, qui constituent des lieux de reproduction privilégiés pour la truite sauvage.

La présence de l'apron (*Zingel asper*) a été attestée jusqu'au début des années 90. Des individus semblent être régulièrement contactés sans que cela n'ait pu encore être vérifié jusqu'à ce jour.

Deux espèces de libellules sont à signaler également, témoins de la bonne qualité de l'eau : la Leucorrhine à gros thorax, et l'Agrion de Mercure dont les larves, aquatiques, se développent dans les petits ruisseaux ou fossés à faible courant. La présence de zones ouvertes, prairies ou friches, présentant cependant de petites zones boisées ou des secteurs forestiers, est un facteur indispensable à leur développement.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
L	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I
L	A10	Remembrement agricole		I
L	B01	Plantation forestière en milieu ouvert		I
L	B01.02	Plantation forestière en terrain ouvert (espèces allochtones)		I
L	B02.01	Replantation d'arbres dans une plantation forestière (après éclaircie)		I
L	B02.03	Elimination du sous-bois		I
L	B02.04	Elimination des arbres morts ou dépérissants		I
L	C01.01.01	Carrières de sable et graviers		I
L	D01.02	Routes, autoroutes		I
L	D01.05	Pont, viaduc		I
L	D02.01	Lignes électriques et téléphoniques		I
L	E01	Zones urbanisées, habitations		I



L	E03.01	Dépôts de déchets ménagers / liés aux installations récréatives		I
L	F03.02.03	Piégeage, empoisonnement, braconnage		I
L	G05.01	Piétinement, surfréquentation		I
L	H01	Pollution des eaux de surfaces (limniques et terrestres, marines et saumâtres)		I
L	H06.01	Nuisance et pollution sonores		I
L	J02.06	Captages des eaux de surface		I
L	K01.02	Envasement		I
L	K03.05	Antagonisme avec des espèces introduites		I
M	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		I
M	A02	Modification des pratiques culturales (y compris la culture perenne de produits forestiers non ligneux : oliviers, vergers, vignes)		I
M	A07	Utilisation de biocides, d'hormones et de produits chimiques		I
M	A08	Fertilisation		I
M	A10.01	Elimination des haies et bosquets ou des broussailles		I
M	I01	Espèces exotiques envahissantes		I
M	J02.01	Comblement et assèchement		I
M	J02.03	Canalisation et dérivation des eaux		I
M	K02.03	Eutrophisation (naturelle)		I

Incidences positives

Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
M	A03	Fauche de prairies		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	%
Propriété d'une association, groupement ou société	%
Domaine communal	%
Domaine de l'état	%



4.5 Documentation

- TERRAZ, L. et al (2008). Guide pour une rédaction synthétique des Dococbs Natura 2000. ATEN, Montpellier, 56 pages (ISBN 10 : 2-912801-74-5 ISBN 13 : 978-2-912801-74-6, dépôt légal : juin 2008).
- TERRAZ, L. et al (2008). Guide pour une rédaction synthétique des Dococbs Natura 2000 : le Docob type " prêt à remplir ". ATEN, Montpellier, 56 pages (dépôt légal : juin 2008).
- TERRAZ, L., PROFIT, A-F., BLANCHARD, O. (2008). Natura 2000 en Franche-Comté : quand l'Homme s'engage pour la Biodiversité ". CPIE Haut-Doubs, DIREN Franche-Comté, Besançon, 20 pages (dépôt légal : juin 2008).
- CATRIN.O et al (2005). Contrat de rivière du bassin versant de la Lanterne, Dossier sommaire de candidature. Syndicat Mixte Saône & Doubs, Macon, 99 pages + annexes.
- MORA.F et al (2007). Désignation des enjeux entomologiques et mise en évidence des zones d'intérêt. Vallées supérieur de la Lanterne et de l'Ognon. Complexe alluvial de la Saône (Rhopalocères & Odonates). OPIE Franche-Comté, Besançon, 24 pages + annexes.
- GIRAUD.S et al (2008). Réalisation d'une étude forestière dans le cadre de l'élaboration du document d'objectifs du site Natura 2000 "Vallée de Lanterne". ONF, Agence Nord Franche-Comté, Belfort, 20 pages + annexes.
- BOUCARD.E et al (2008). Inventaires et cartographie des habitats naturels des milieux ouverts - Site FR4301344 "Vallée de la Lanterne". Mosaïque environnement, Villeurbanne, 113 pages + annexes.
- DROUX.B et al (2008). Document d'objectifs du site Natura 2000 FR 4301344 et FR 4312015 "Vallée de la Lanterne". DIREN Franche-Comté, Etablissement Public Territorial du Bassin Saône et Doubs, 262 pages + annexes.
- GESLIN M-L., LE LOUVER M. (2012). Etude et cartographie des milieux forestiers et milieux associés - Site Natura 2000 "Vallée de la Lanterne" FR 4301344. UE, DREAL-FC, 77 pages + atlas cartographique.
- MOUTHON, J., MORA F., FRANZONI, A., 2011. Recherche ciblée de deux espèces de Naïdes patrimoniales en Franche-Comté : la Moule perlière d'eau douce (*Margaritifera margaritifera*) et la Mulette épaisse (*Unio crassus*) (Mollusca Bivalvia) - Tome I : Rapport de restitution des investigations 2010. OPIE-FC, DREAL-FC, UE, 59 pages.
- BOUCHARD, J., 2009. Réseau de contrôle et Surveillance - Réseau de Contrôle opérationnel - Résultats campagne 2007/2008 - Pêche encours d'eau - Départements de Haute-Saône et Territoire de Belfort. ONEMA, 143 pages.

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
31	Site inscrit selon la loi de 1930	0 %
38	Arrêté de protection de biotope, d#habitat naturel ou de site d#intérêt géologique	1 %
80	Parc naturel régional	4 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
31	ERMITAGE DE SAINT-VALBERT	*	1%

Désignés au niveau international :



Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

5.3 Désignation du site

Ce nouveau site a fait l'objet d'une concertation avec les communes, les EPCI et les acteurs socioprofessionnels concernées entre mai et juillet 2005 lors de réunions locales spécifiques. Les réunions publiques ont permis d'expliciter les caractéristiques du programme Natura 2000 et les spécificités du site ayant motivé la volonté de proposer sa désignation au titre de la directive oiseaux et de la directive habitats naturels.

Le site est spécifiquement référencé dans la circulaire DNP/SDEN n°2004-2 du 23 novembre 2004 compte-tenu des insuffisances du réseau Natura 2000. Au regard de la présence sur le site d'habitats et d'espèces remarquables du patrimoine naturel et de l'insuffisance de ces éléments dans le réseau, le projet consiste en une désignation au titre de la directive oiseaux sur la base du même périmètre que celui existant pour la directive habitats naturels et du même document d'objectifs en cours d'élaboration.

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Public Territorial de Bassin Saône et Doubs à la DDT70 24-26
Boulevard des Alliés F-70000 Vesoul Tel : 03 84 96 07 49
benoit.droux@eptb-saone-doubs.fr, guillaume.blondel@eptb-saonedoubs.fr, nicolas.terrel@eptb-saonedoubs

Adresse :

Courriel : nicolas.terrel@eptb-saonedoubs

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non

6.3 Mesures de conservation

Public Territorial de Bassin Saône et Doubs à la DDT70 24-26 Boulevard
des Alliés F-70000 Vesoul
Tel : 03 84 96 07 49
benoit.droux@eptb-saone-doubs.fr, guillaume.blondel@eptb-saonedoubs.
fr, nicolas.terrel@eptb-saonedoubs
DOCOB Réalisé